

20250722 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2025/07/22/expulsion-campement-de-jean-mace-laisse-sans-abri-sans-solutions/>

« Comment je vais faire ? » : L’expulsion du campement de Jean-Macé laisse des sans-abri sans solutions

[En photos] L’expulsion des campements sous les ponts de Jean-Macé et du boulevard Yves-Farge (Lyon 7^e) a eu lieu, mardi 22 juillet, sur demande de la Métropole et de la Ville de Lyon. Des centaines de personnes y survivaient dans des conditions très difficiles depuis plus de trois ans.

Méline Pulliat



Mardi 22 juillet, les forces de l’ordre ont procédé à l’expulsion du campement de sans-abri de Jean Macé et du boulevard Yves Farges (Lyon 7^e). Photo : MP/Rue89Lyon

« Je ne sais pas encore où je vais aller », grommelle Joël, devant sa trottinette et ses quelques affaires. Installé sous le pont de la gare Jean-Macé depuis quatre mois, le trentenaire a juste eu le temps de récupérer sa tente avant que ne débute, ce mardi 22 juillet dès 6 h 40, l’expulsion du campement de Jean-Macé (Lyon 7^e). Près de 125 tentes y étaient installées depuis 2021.

Comme Joël, plusieurs personnes sans-abri regardent leurs matelas, tentes et diverses affaires, être jetés de grandes bennes à ordures. Un homme sort de sa tente et hurle au milieu des policiers qui traversent la route, « Comment je vais faire ? Demain, je reviens ! »

Peu avant 10 h du matin, il ne restait déjà plus rien de ce campement, né en 2021. D’après la préfecture du Rhône, 35 personnes ont été « évacuées » du pont de Jean-Macé et de celui du boulevard Yves-Farge, où se trouvait également une vingtaine de tentes depuis novembre 2024.

« Cinq personnes ont été interpellées au regard de leur situation administrative », ajoutent les services de l’État. Un diagnostic social a été réalisé, et 11 personnes et deux enfants ont été « pris en charge au regard de leur vulnérabilité ». Aucune autre solution d’hébergement n’a été proposée.

Des agents de nettoyage ramassent les derniers déchets, détachent l’affiche « pas d’expulsion sans relogement » installée quelques jours plus tôt par des collectifs pour le droit au logement.

Une quinzaine de militant·es s'est rassemblée devant le pont, dès 6h, pour protester contre l'expulsion. « On chie sur les droits ! », s'agace l'une des militantes.



De grands moyens ont été déployés pour enlever et jeter les tentes et affaires de la centaine de sans abri qui occupaient le campement de Jean Macé. Photo : MP/Rue89Lyon



Des agents de nettoyage enlèvent les derniers déchets du campement de Jean Macé. Photo : MP/Rue89Lyon

Expulsion de Jean-Macé : « Honte à la Métropole »

« Honte à la Métropole ! Honte à EELV », scandent les manifestants, regroupés devant les forces de l'ordre. L'expulsion, souhaitée par la Métropole et la Ville, menaçait les occupant·es depuis plusieurs semaines.

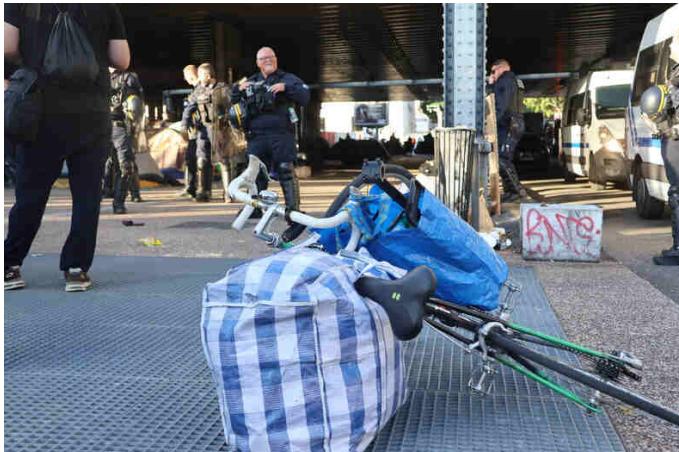
Le juge avait autorisé le 25 juin dernier la collectivité à « évacuer » les lieux. La décision, que [Rue89Lyon avait pu se procurer](#), mentionnait des problèmes de sécurité, de consommation d'alcool, des soupçons de « traite » vis-à-vis des femmes présentes et de plaintes de riverains.

Des motifs rappelés par la Ville ce mardi 22 juillet dans un communiqué. « Depuis plusieurs semaines, le nombre de personnes présentes augmente et le profil des personnes est de plus en plus varié, renforçant les problèmes de sécurité et de salubrité au sein du campement », justifie la municipalité.

La Ville fait état de « tensions » et de « dégradation des conditions sanitaires », rendant « la situation très préoccupante, tant pour les personnes sans-abri que pour les professionnels intervenant sur le site et les riverains ».

Joël témoigne de ces problèmes et des bagarres parfois violentes qu'il a tenté de stopper. « C'était dangereux oui, les gens ont beaucoup de soucis et vivre là, ça crée des frustrations. Mais on a appelé la police une fois, elle n'est pas venue », raconte-t-il.

Contactée, la Métropole de Lyon n'avait pas encore répondu à nos questions au moment de la publication.



Ce vélo et ces sacs sont tout ce qu'un des occupants a pu récupérer pendant l'expulsion du campement de Jean-Macé. Photo : MP/Rue89Lyon

Un campement résultant du manque d'hébergement d'urgence

À quelques pas de Joël, Eldjira s'approche des militant·es qui lui servent un café. Originaire d'Albanie, elle vit sous le pont Jean-Macé depuis les débuts du campement qui n'a, en trois ans, cessé de grandir à mesure que des squats étaient expulsés. En quelques mois, celui de la [rue Bonhomme](#) (Lyon 3e) en mai 2024, [l'Espace communal de la Guillotière](#) (Lyon 7e) en octobre et celui de [Denuzière](#) cet hiver ont été expulsés. Résultat, le nombre de tentes sous Jean-Macé est passé de 68 en 2024 à 128 en 2025, selon la Ville de Lyon.

De plus en plus de personnes à bout de solutions se sont alors retrouvées sous ces deux ponts du 7^e arrondissement, passant leurs nuits au milieu des déchets, des rats et sans pouvoir manger et se doucher tous les jours. Des [conditions de vie très difficiles dont nous avaient fait part certains d'entre eux en novembre 2024.](#)

À lire aussi

[Derrière les tentes, les multiples visages des sans-abri du camp de Jean-Macé](#)

Beaucoup sont des hommes seuls, souvent les derniers pris en charge par le système d'hébergement d'urgence. « Pas de places, pas de places », répète Eldjira en mimant un téléphone. Toutes les personnes que nous avons pu voir ce matin nous racontent la même chose : chaque appel au 115 se conclut de cette manière. Dans le Rhône, le dispositif compte 8 000 places et 14 000 personnes sont en attente d'un hébergement d'urgence.

Au milieu de la petite foule, une femme se déplace avec un cabas. Elle prend les contacts des occupant·es délogé·es. Elle fait partie d'une des associations qui organisaient régulièrement des maraudes. « Je vous tiens au courant, mais je ne sais pas où l'on pourra faire la distribution demain », leur indique-t-elle. Au milieu du bruit des bennes et du tractopelle qui enlève la dernière tente du campement, Joël lui donne son numéro et la remercie chaleureusement.